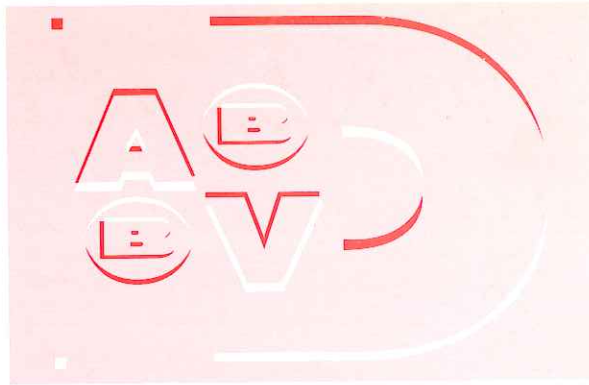


Cahiers de la documentation Bladen voor de documentatie



**ASSOCIATION
BELGE DE
DOCUMENTATION**

**BELGISCHE
VERENIGING VOOR
DOCUMENTATIE**

**TOLIMAC INTRODUIT LA CARTE A PUCE DANS
LES BIBLIOTHEQUES :
ACCES CONTRÔLE ET FACILITES DE PAIEMENT
DES SERVICES ELECTRONIQUES**

FRANÇOISE VANDOOREN

BD
7918

**ANALYSE ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION
RELATIVE A UNE PRODUCTION MUSICALE OU
THEATRALE EN VUE DE LA CREATION D'UNE BASE DE
DONNEES D'ARCHIVAGE**

**DOMINIQUE DE HEINZELIN, FRANÇOISE D'HAUTCOURT,
JAN VAN GOETHEM**

**No/r 3 - 1997
Edité en septembre 97**

ISSN 0007-9804

Editeur responsable *Verantwoordelijk uitgever*
GUY DELCOL
Rue Crocq, 94 - 1200 Bruxelles

**DÉPOSÉ A : 1160 BRUXELLES 16
TRIMESTRIEL - DRIEMAANDELIJKS**



COMITÉ DES PUBLICATIONS
COMITE PUBLICATIES

Christian BEGAUX

Marie-Paule DECLERCQ

Magda HELLINCKX

Jean-Louis JANSSENS

Miguel LAMBOTTE

Bernard LOMBARD

Evelyne LUCTKENS

Anne SPOIDEN

Paul THIRION

Marc VANDEUR

Luc VAN SIMAEYS

SECRÉTAIRE
SECRETARIS

Jacques HENRARD

REDACTEUR EN CHEF
HOOFDREDACTEUR

Guy DELCOL

Cahiers de la documentation

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

De auteurs alleen zijn verantwoordelijk voor hun bijdrage.

Bladen voor de documentatie

Cahiers de la documentation Bladen voor de documentatie

Service de la revue :

Adhérents : 1000 FB par an
Non-résidents : 1500 FB par an

Payable au compte
CCP 000-0199748-25 de
l'Association Belge de Documentation
à Bruxelles

Rédaction & échanges

Pour tout exemplaire, s'adresser à :
Cahiers de la Documentation
ABD - Chée de Wavre, 1683
1160 Bruxelles

Publicité

Renseignements :
Tél. 02 / 672 97 48

Tijdschriftdienst :

Aangesloten : 1000 BF per jaar
Niet-resident : 1500 BF per jaar

Verekening door
PCR 000-0199748-25 van de
Belgische Vereniging voor de Documentatie
te Brussel

Redactie en Uitwisseling

Voor alle bijkomende exemplaar,
zich richten tot :
Bladen voor Documentatie
BVD - Waversesteeweg, 1683
1160 Brussel

Publiciteit

Inlichtingen :
Tel. 02 / 672 97 48

SOMMAIRE

51ème année - 1997 - n° 3

INHOUDSTAFEL

51ste jaar - 1997 - nr 3

- **TOLIMAC INTRODUIT LA CARTE A PUCE DANS LES BIBLIOTHEQUES : Accès contrôlé et facilités de paiement des services électroniques** 67 - 73

Françoise VANDOOREN

- **ANALYSE ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION RELATIVE A UNE PRODUCTION MUSICALE OU THEATRALE EN VUE DE LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES D'ARCHIVAGE** 74 - 82
Analysis and processing of music or theatre production data for the setup of an archives data base

Dominique de HEINZELIN, Françoise d'HAUCOURT, Jan VAN GOETHEM

* * *

- **Abstracts** 83 - 87
- **FID News** 87 - 89

TOLIMAC INTRODUIT LA CARTE A PUCE DANS LES BIBLIOTHEQUES : Accès contrôlé et facilités de paiement des services électroniques

Françoise Vandooren

Chercheur aux Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles
<http://tolimac.ulb.ac.be>

INTRODUCTION

En 1995, Mackenzie Owen et Wiercx¹ écrivaient que les fournisseurs d'informations considéraient Internet comme un nouveau moyen de distribution de leurs produits. Depuis, le marché des ressources et services d'informations électroniques sur les réseaux s'est considérablement développé : catalogues en ligne, banques de données bibliographiques ou textuelles, services de fourniture de documents et journaux électroniques foisonnent. Une simple connexion à Internet vous livre une multitude de ressources. Mais quand il s'agit d'accéder réellement aux informations, et pas seulement à une description de ce qui existe, les choses se compliquent : inscription préalable, abonnement, mot de passe, ouverture d'un compte prépayé chez le fournisseur, achat d'une carte personnelle auprès d'une bibliothèque pour un certain nombre d'accès, paiement par carte de crédit (*mais est-ce sécurisé?*), par compte bancaire auprès de certaines banques (*étrangères, évidemment*)... Les fournisseurs exigent en effet de ces nouveaux réseaux de distribution des garanties quant au contrôle d'accès des utilisateurs et des modes de paiement fiables. L'utilisateur se trouve donc confronté à de multiples procédures d'accès et de paiement qui varient selon les services, les fournisseurs, les pays, etc. Son enthousiasme pour l'accès aux informations par Internet, si facile, rapide

et de portée internationale, s'émousse face à la lourdeur de la gestion des utilisateurs. Dans cet univers où fournisseurs et utilisateurs cherchent un modus vivendi, les bibliothèques ont une fonction à remplir, calquée sur leur rôle traditionnel d'intermédiaire entre éditeurs et lecteurs : faciliter l'accès de leurs utilisateurs aux services électroniques tout en offrant aux fournisseurs une garantie de paiement. Le projet TOLIMAC (*Total Library Management Concept*) veut donner aux bibliothèques les moyens de remplir cette fonction. Il aborde les problèmes de sécurité sur les réseaux publics, de contrôle d'accès et de gestion des utilisateurs et de paiement des services, et vise à intégrer ces fonctionnalités dans un concept de gestion globale des bibliothèques.

Projet financé par le 4^{ème} Programme-cadre *Télématique pour les Bibliothèques* de la DG XIII de la Commission des Communautés Européennes, TOLIMAC a démarré en octobre 1996 et durera deux ans. Le système pilote qu'il prépare offrira aux lecteurs des bibliothèques de l'ULB et de l'université De Montfort (Angleterre), la recherche et la fourniture électronique de documents de l'INIST (France), sous une interface Web. L'accès et le paiement du service se feront au moyen d'une carte à puce personnelle contenant un porte-monnaie électronique. Dans l'ensemble, le système permettra aux bibliothèques de gérer l'accès et la tarification de leurs ressources électroniques, tant locales que distantes. Des technologies de pointe en matière de carte à puce et de cryptologie

¹ J.S. MACKENZIE OWEN et A. WIERCX, *Knowledge Models for Networked Library Services*, The Hague: NBBI, 1995.

assureront la confidentialité et la sécurité des transferts d'information et des paiements sur les réseaux publics. Trois aspects fondamentaux sous-tendent en effet la conception du projet : la **gestion** par les bibliothèques des profils d'utilisateurs et des services électroniques, la **convivialité** pour les utilisateurs de l'accès et du paiement des services en ligne et la **sécurité** pour tous les intervenants.

Examinons en quoi ces aspects répondent à des besoins spécifiques et soulignent l'originalité de TOLIMAC.

UN OUTIL DE GESTION DES RESSOURCES ELECTRONIQUES

De plus en plus depuis les années cinquante, dans le souci de présenter les ouvrages de manière dynamique et attractive et afin de remplir leur fonction de formation, d'initiation et de support à la recherche, les bibliothèques universitaires permettent le libre accès aux collections vivantes de livres et de périodiques². Elles doivent néanmoins continuer d'exercer un certain contrôle sur l'accès des usagers aux ressources et services disponibles. Ainsi les utilisateurs sont-ils tenus de s'inscrire. Cette inscription est indispensable pour pouvoir, par exemple, emprunter un ouvrage, accéder à un service payant, comme le prêt interbibliothèques ou la consultation de banques de données en ligne via des serveurs commerciaux, ou encore de manière générale, pour faire appel aux services des bibliothécaires (installer un CD-ROM, par exemple). A l'inscription, l'utilisateur est classé dans une catégorie - selon divers critères: étudiant, professeur, extérieur à l'institution, individu ou firme... - laquelle détermine le montant de

l'inscription et les droits d'accès aux services de la bibliothèque.

Avec l'introduction des réseaux informatiques dans les bibliothèques, de nombreuses ressources deviennent directement accessibles à partir d'un poste de consultation : catalogues en ligne, y compris ceux d'autres bibliothèques, site Web donnant accès à Internet, services de fourniture de documents, journaux électroniques, banques de données sur CD-ROM ou en ligne, syllabi digitalisés, etc. Selon la politique de diffusion de l'information de la bibliothèque, les services à valeur ajoutée sont ouverts à certaines catégories d'utilisateurs. A l'Université De Montfort (DMU), par exemple, les lecteurs extérieurs, qui ne font pas partie de la communauté universitaire, peuvent consulter le catalogue en ligne et les CD-ROMs en réseau local mais n'ont pas accès aux services électroniques comme les banques de données en ligne, les journaux électroniques et les syllabi digitalisés. L'utilisation de ces services nécessite des mots de passe divers. Leur accès est donc relativement³ contrôlé moyennant une gestion administrative par la bibliothèque des codes d'accès aux différentes ressources. A l'ULB, en revanche, toutes les ressources électroniques gratuites sont librement accessibles aux usagers, quels qu'ils soient, à partir des postes de consultation. Par conséquent, comme le bâtiment est ouvert au public, l'accès aux services à valeur ajoutée n'est pas du tout contrôlé, ni contrôlable, laissant le champ libre aux abus.

L'accès direct aux informations scientifiques à partir d'un poste de consultation est un service fourni par la bibliothèque qui est appréciable pour l'utilisateur : facilité d'accès et rapidité de circulation des informations en sont les principaux atouts. Or les systèmes de gestion ac-

² J.P. DEVROEY et C. BROUWER, *Bibliothèques*, Bruxelles : Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles, 1995.

³ Un mot de passe, ça se transmet...

tuels dans les bibliothèques ne permettent pas de faire payer aux utilisateurs, de manière automatisée, les frais d'utilisation des services électroniques. Tout service payant passe donc nécessairement par l'intermédiaire d'un bibliothécaire. Cette contrainte induit des frais de personnel supplémentaires, ce qui augmente le coût du service. En outre, les modes de tarification varient en fonction de la catégorie du lecteur et du service : frais de connexion aux serveurs commerciaux selon la durée, prix par notice déchargée, forfait d'interrogation, coût à l'heure d'emploi de personnel spécialisé effectuant la recherche en ligne, montants variables pour le prêt inter-bibliothèques d'ouvrages et de photocopies d'articles selon la provenance...

Alors que les bibliothèques continuent d'enrichir leurs collections électroniques et d'augmenter leurs connexions à des services en ligne, d'autres paramètres et unités de paiement vont s'avérer nécessaires : payer pour visionner (*prix par écran?*), pour télécharger (*prix par MB?*), pour imprimer (*prix par page?*)...

Actuellement, les bibliothèques se trouvent donc confrontées à deux problèmes :

- d'une part, le contrôle d'accès aux ressources en ligne, qui soit est inexistant (comme à l'ULB), soit implique la gestion de mots de passe n'offrant, somme toute, qu'une protection relative (comme à DMU);
- d'autre part, la nécessité d'introduire un médiateur humain pour tout service payant qu'elles souhaitent rendre accessible aux utilisateurs.

Ces deux types de problèmes en engendrent un troisième : la difficulté de gérer des profils d'utilisateurs qui autorisent l'accès aux services en ligne et en déterminent les tarifs en fonction des catégories de lecteurs.

Le projet TOLIMAC tente d'apporter une solution à ces problèmes en développant un système de gestion globale permettant aux bibliothèques de définir, et surtout d'appliquer, une politique d'accès et de tarification de leurs services électroniques, actuels et futurs. Dans TOLIMAC, l'accès aux services de la bibliothèque est contrôlé par le biais d'une carte à puce personnelle, délivrée à l'inscription. Celle-ci contient des informations sur le profil de l'utilisateur (ses droits d'accès, les tarifs à lui appliquer) ainsi qu'un porte-monnaie électronique qu'il recharge lui-même. L'utilisateur paiera les services à valeur ajoutée, en accès direct sur les postes de consultation, à l'aide du porte-monnaie électronique de sa carte qui sera débité en faveur de la bibliothèque. Cette dernière aura préalablement contracté un arrangement avec les fournisseurs de services déterminant les conditions d'utilisation (type d'utilisateurs, prix). Dans son rôle d'intermédiaire, et désormais de contrôleur d'accès, la bibliothèque pourra continuer de négocier avec les fournisseurs et les éditeurs des contrats ou des abonnements à des prix compétitifs adaptés à la communauté universitaire. Elle pourra aussi appliquer sa propre politique en matière d'accès et de tarifs envers ses utilisateurs, indépendamment de la politique commerciale des fournisseurs. TOLIMAC permettra aux bibliothèques de mettre à disposition des utilisateurs, via une interface WWW, une série de ressources et de services d'informations accessibles par Internet et leur offrira un moyen de paiement automatisé, sûr et facile.

Bien que la gestion des droits d'auteur et de reproduction d'oeuvres sur support électronique dépasse le cadre du projet TOLIMAC, celui-ci apporte les outils de contrôle de base qui permettront, par la suite, le règlement de la licence légale payante, selon les modalités du futur

arrêté d'exécution de la loi du 30 juin 1994.

En assurant le contrôle d'accès aux services en ligne ainsi que la facilité et la sécurité du paiement, TOLIMAC permet aux bibliothèques de conserver, à l'ère électronique, leurs rôles de médiateur du savoir et de modérateur de prix.

Pour les fournisseurs d'informations, TOLIMAC représente une passerelle vers la communauté universitaire et même au delà, vers tous les usagers des bibliothèques. Le fournisseur livre ses informations par Internet directement à l'utilisateur final sans avoir à gérer de multiples comptes individuels prépayés, se lier à un consortium bancaire, ni même laisser le consommateur prendre le risque de payer par carte de crédit sur les réseaux publics. Par le biais d'un contrat avec une seule institution, ses services deviennent facilement accessibles à un grand nombre d'utilisateurs. La comptabilité reste simple - il n'y a qu'un client à facturer, et de plus, les paiements sont contractuellement garantis.

Ainsi TOLIMAC permet aux fournisseurs de services de profiter d'Internet pour livrer leurs informations électroniques directement aux utilisateurs finaux en évitant néanmoins les inconvénients de gestion d'une multitude d'utilisateurs individuels et de transactions financières peu sûres sur les réseaux publics.

LA CONVIVIALITE POUR LES UTILISATEURS

Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, la complexité des modalités d'accès et de paiement des services d'informations électroniques peut décourager l'utilisateur potentiel. Certaines banques de données ne sont accessibles qu'à un endroit précis, sur un réseau local; pour des raisons de licence, d'autres requièrent un mot de passe.

Chaque service propose une interface différente à laquelle il faut s'adapter. Les possibilités de visionner, télécharger et imprimer varient selon les ressources, sans parler des modes de tarification où toutes les combinaisons sont permises : gratuit pour visionner et payant pour télécharger, gratuit pour visionner les références mais payant pour voir les résumés et pour télécharger, gratuit pour tout mais payant pour imprimer, etc. Et quand il s'agit de payer effectivement, chaque fournisseur a sa méthode. L'utilisateur se perd dans les particularités des différents services. Finalement, il se contentera souvent de ne faire appel qu'à un seul fournisseur, qui lui deviendra familier.

Ainsi le support électronique, qui facilite l'accès aux informations et augmente la rapidité de leur circulation, est paradoxalement, par la diversité des procédures, ce qui freine l'utilisateur dans l'exploitation même des services en ligne.

Avec la carte TOLIMAC, l'utilisateur aura accès à un *méta-service* qui, au travers d'une seule interface conviviale, lui permettra de consulter et d'utiliser un ensemble de ressources et de services électroniques gratuits ou payants, tels que OPACs, CD-ROMs, banques de données en ligne, centre de fourniture de documents, journaux électroniques, Prêt Inter-Bibliothèques, etc. Que la source d'information soit locale ou distante, lui est transparent. L'interface Web lui permettra d'envoyer une requête à plusieurs catalogues et banques de données simultanément grâce au protocole Z39.50⁴. Les résultats de sa recherche pourront être saisis et introduits, à sa demande, dans un bon de commande de documents. Celui-ci est transmis via Internet au fournisseur qui lui livre le document sous format électronique par le même biais. Quel que soit le fournisseur et le

⁴ Cfr : Cahiers de la Documentation 1996-4, p. 87-88.

service payant utilisé, le mode de paiement reste le même : le débit automatique de son porte-monnaie électronique.

En tant qu'usager de la bibliothèque, l'utilisateur ne paie que les produits qu'il consomme : il n'y a pas d'abonnement à prendre pour accéder au service, pas d'inscription préalable auprès du fournisseur, pas de compte à ouvrir, pas de mot de passe, pas de licence à obtenir. L'accès aux services est contrôlé par la carte à puce qui identifie l'utilisateur. Un écran d'accueil l'informe sur les services qui lui sont disponibles et à quel prix. Ceux-ci sont accessibles de tout poste de consultation connecté au réseau de l'université et équipé d'un lecteur de carte.

TOLIMAC offre aux usagers des bibliothèques un accès aisé aux informations sur support électronique, via une interface unique et conviviale leur permettant d'exploiter pleinement les ressources et les services en ligne mis à leur disposition. En tant qu'intermédiaire, la bibliothèque leur assure une politique de prix adaptée et leur fournit un moyen de paiement simple et sûr.

LA SECURITE

Tous les intervenants sont concernés par la sécurité du système.

L'utilisateur, d'abord, veut être sûr que sa carte ne peut être employée par quelqu'un d'autre, que ses opérations sont confidentielles, que ses paiements ne peuvent être interceptés et son porte-monnaie débité à son insu.

La bibliothèque ensuite, qui gère le système doit s'assurer que seuls les lecteurs mandatés utilisent les services dont l'accès leur est autorisé, et que le paiement est réellement effectué. Elle doit pouvoir contrôler les profils d'utilisateurs et les modifier, et empêcher l'accès d'une carte en cas de perte ou de vol, par exemple. Elle doit garder une trace de

toutes les actions des utilisateurs et de toutes les transactions avec les divers fournisseurs de services pour vérifier la comptabilité.

Le fournisseur, enfin, veut avoir l'assurance que seuls les utilisateurs autorisés ont accès à ses services, sans savoir qui ils sont mais en identifiant la bibliothèque expéditrice. Il doit aussi comptabiliser les transactions avec les différentes institutions clientes pour pouvoir les facturer.

Afin de satisfaire les exigences de chacun, TOLIMAC met en oeuvre des techniques de cryptologie et d'authentification. La procédure d'authentification de l'utilisateur est facile et simple : il introduit sa carte dans le lecteur de carte et entre son code personnel. En quelques secondes, les services qui lui sont accessibles s'affichent à l'écran. Il a aussi la possibilité de vérifier le montant disponible dans son porte-monnaie électronique et de consulter le relevé de ses dernières opérations dans TOLIMAC.

Tous les échanges d'informations entre l'utilisateur, sa carte et le système de gestion de TOLIMAC, contrôlé par la bibliothèque, sont cryptés. En effet, ni le réseau interne de l'institution ni les postes de consultation ne sont des moyens de communication sûrs : les données peuvent être interceptées sur le réseau et les PC trafiqués et reprogrammés pour manipuler les informations qui y circulent. Grâce aux algorithmes cryptographiques, les données transmises de part et d'autre sont protégées et la confidentialité assurée. Même interceptées, elles sont illisibles.

D'autre part, la communication entre la bibliothèque et le fournisseur passe par Internet. Les informations n'y sont pas non plus en sécurité et peuvent être protégées de la même manière. Mais surtout, il est indispensable que les échanges soient signés par chaque parte-

naire. La signature électronique permet d'authentifier l'expéditeur : ainsi le fournisseur destinataire a la garantie qu'il s'agit d'une requête autorisée et identifie la bibliothèque expéditrice grâce à sa signature. Seules les demandes authentifiées seront traitées. De son côté, la bibliothèque a l'assurance de n'être facturée que pour les usages qu'elle cautionne. Tout risque de fraude est écarté. Le règlement de la facture est effectué par voie traditionnelle, le mode de paiement étant défini dans le contrat (compte prépayé, virement bancaire...).

La sécurité des transactions financières du système est également assurée. Le paiement par carte mis en place dans TOLIMAC est un système fermé : l'échange de valeur se produit toujours entre l'utilisateur qui détient la carte et la bibliothèque qui gère le système. Pour 'remplir' son porte-monnaie électronique, l'utilisateur peut s'adresser au personnel de la bibliothèque qui lui recharge sa carte via un terminal, en échange d'argent. Des machines automatiques acceptant pièces et billets peuvent aussi être installées, rechargeant les cartes du montant d'argent introduit. D'autres moyens sont encore possibles, comme transférer de l'argent sur la carte à partir d'un compte bancaire par le biais d'une carte MisterCash/Bancontact ou même Proton. Cette possibilité nécessite certains développements informatiques spécifiques puisque l'argent devrait d'abord être transféré de la banque ou de la carte Proton à la bibliothèque, et ensuite reversé sur la carte TOLIMAC.

Pour plusieurs raisons, cependant, il faut exclure la possibilité de se servir d'un autre porte-monnaie électronique, comme Proton, pour payer directement les services TOLIMAC de la bibliothèque. Tout d'abord, l'institution serait liée à un consortium bancaire, ce qui obligerait les utilisateurs à ouvrir un compte auprès de ces banques (et à en assumer les frais)

pour pouvoir utiliser TOLIMAC. Ensuite, les porte-monnaie électroniques varient d'un pays à l'autre (Proton en Belgique, Mondex en Angleterre...) et chaque carte à puce nécessite le développement d'une interface spécifique. Le système ne serait plus exportable ni suffisamment générique pour être installé dans n'importe quelle bibliothèque.

Enfin, un système de gestion comptable supplémentaire devrait être installé s'assurant que la bibliothèque reçoit effectivement des fonds d'un terminal bancaire extérieur pour tout montant d'argent électronique dépensé dans TOLIMAC.

A ces raisons s'ajoutent des contraintes techniques émanant des fournisseurs de cartes à puce. En effet, aucun d'entre eux n'accepte de rendre les algorithmes publics, et par conséquent, la sécurité de la carte ne peut être contrôlée. De plus, les porte-monnaie électroniques ne sont pas compatibles entre eux en Europe.

Néanmoins, même si d'autres cartes à puce ne peuvent être utilisées directement dans le système TOLIMAC, celui-ci reste ouvert aux autres systèmes de paiement grâce aux nombreux modes de rechargement possibles du porte-monnaie de la carte, y compris le transfert d'argent d'un compte bancaire ou d'un autre porte-monnaie électronique comme Proton.

CONCLUSION

L'originalité du projet TOLIMAC réside dans l'intégration de trois aspects essentiels, qui répondent à des besoins réels des bibliothèques, de leurs usagers et des fournisseurs d'informations :

- la gestion des profils d'utilisateurs et des services électroniques, qui permet aux bibliothèques de contrôler l'accès

aux ressources en ligne et d'introduire un mode de paiement automatisé;

- la convivialité de l'interface Web et du porte-monnaie électronique, offrant aux utilisateurs un accès aisé et un mode de paiement simple et unique pour un ensemble de services d'informations;
- la sécurité et la confidentialité des transactions sur les réseaux publics,

assurées par les techniques de pointe en cryptologie.

Avec TOLIMAC, les bibliothèques se donnent les moyens d'assumer pleinement leur rôle d'intermédiaire entre fournisseurs et visiteurs du cyber-espace de l'information et, ainsi, de maintenir l'information électronique à des prix raisonnables.

* * *

**ANALYSE ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION
RELATIVE A UNE PRODUCTION MUSICALE OU THEATRALE
EN VUE DE LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES D'ARCHIVAGE**

**ANALYSIS AND PROCESSING OF MUSIC OR THEATRE PRODUCTION DATA
FOR THE SETUP OF AN ARCHIVES DATA BASE**

Dominique de Heinzelin, U.L.B., Projet Monnaie
Françoise d'Hautcourt, U.L.B., Section INFODOC
Jan Van Goethem, T.R.M.

1. a) RESUME

Le but de l'analyse présentée ici est de servir d'outil à l'élaboration d'une base de données multimédia permettant d'archiver des informations dans les domaines des arts du spectacle et de la musique. Notre étude s'est donc portée sur toutes les composantes de ce type de production artistique, depuis l'écriture de l'oeuvre jusqu'à sa représentation scénique. Elle a abouti à la classification de l'information en entités distinctes et à la sélection des critères pertinents nécessaires à leur description. La recherche d'un vocabulaire contrôlé a été menée parallèlement afin de créer un thésaurus bilingue (français - néerlandais) ¹ assurant la normalisation d'une partie du contenu de la base.

1. b) ABSTRACT

This analysis will be a tool towards the development of a multimedia data base for collection of data in the fields of performing arts and music. Our study was, therefore, focussed on each and every component of such productions - i.e. from the writing of the work until its performance on stage - and has generated a

classification of data in distinctive sections, as well as definitions of relevant criteria necessary for their description. At the same time a controlled vocabulary was selected so as to create a bilingual thesaurus (French - Dutch) to ensure the standardisation of a part of the data base content.

2. INTRODUCTION

Tout comme dans le monde des sciences exactes, l'informatique pénètre de plus en plus dans celui des sciences humaines, et en particulier dans tous les secteurs du patrimoine culturel : les bibliothèques, les musées, les archives, les monuments et sites.

De nombreux systèmes ont déjà été élaborés, à des fins organisationnelles, éducatives ou éventuellement publicitaires. Le « Musée de la Musique » par exemple, à Paris, spécialisé dans un domaine qui nous intéresse ici, a développé un centre de recherche et de documentation entièrement informatisé (1). Dans un autre cadre, la « Bibliothèque du film » (2) de Paris a également informatisé ses fonds d'archives afin de les mettre à la disposition du plus large public.

Par ailleurs, d'importants mouvements internationaux visent à normaliser et

¹ Il est prévu de pouvoir étendre le contenu du thésaurus à d'autres langues : l'anglais, l'italien, l'espagnol et l'allemand.

standardiser le découpage de l'information et la description de différents objets, afin d'en faciliter l'échange et la diffusion. Ce travail, déjà bien intégré dans les bibliothèques, est également réalisé au niveau des musées, par le biais d'organismes tels que l'« ICOM » (Le Conseil International des Musées) (3) ou le « CIMI » (Computer Interchange of Museum Information) (4).

C'est dans ce cadre que nous avons abordé l'étude de maisons de production artistique. Celles-ci se trouvent en effet confrontées à une série d'activités de plus en plus variées et étendues, comme en témoigne le nombre de services qu'elles peuvent inclure : analyse dramaturgique des oeuvres, préparation de l'interprétation musicale, création de décors et de costumes, relations publiques et rapports avec les médias, édition de revues, programmes et affiches, formation pédagogique du public, gestion, conservation et ouverture des archives...sans compter toute la partie administrative et financière que nous n'aborderons pas ici. De plus, l'ensemble de ces fonctions gravite autour d'un nombre limité de thèmes et partage une importante quantité d'information.

Nous avons donc entrepris l'analyse du fonctionnement du Théâtre Royal de la Monnaie à Bruxelles, dans le but de créer un modèle de base de données applicable à d'autres institutions, permettant de rationaliser l'utilisation de l'information, d'éviter la répétition de certaines opérations, de faciliter et d'accélérer la communication et le travail de chacun, d'organiser un système d'archivage permettant de conserver et de retrouver documents et objets, et enfin d'échanger des données avec l'extérieur.

Le projet, soutenu par les Services fédéraux pour les affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles (SSTC), fut élaboré par un consortium comprenant les partenaires suivants: Le Théâtre Royal de

la Monnaie, La Maison d'Édition Con centra, Limburgs Universitair Centrum (Expertisecentrum Digitale Media), Université Libre de Bruxelles (Section Infodoc), Vrije Universiteit Brussel (Studies Media Information & Telecommunication et Interuniversitaire Gespecialiseerde Op-leiding in Archivistiek en Hedendaags Documentbeheer), Universiteit Gent (Instituut voor Psychoacoustica en Elektronische Muziek) et Belgacom (Service Nouveaux Développements).

Ce projet est également supervisé par le Comité Scientifique de la Monnaie, créé à l'occasion du Tricentenaire de l'établissement et constitué de représentants de différentes institutions culturelles et scientifiques. Le groupe de travail est entré en fonction le 1er octobre 1995.

3. METHODOLOGIE

Notre démarche dans l'analyse de l'information à traiter, basée sur les principes de l'Analyse Orientée Objet (5), a procédé en plusieurs étapes :

- Etudier le fonctionnement du Théâtre Royal de la Monnaie dans son ensemble, et la répartition de ses tâches entre les différents services.
- Prendre connaissance de systèmes existants grâce à une série d'enquêtes et de visites menées dans d'autres institutions comme la Scala à Milan, le Glyndebourne Festival Opera à Lewes, le Covent Garden à Londres, le Theater Instituut Nederland à Amsterdam, le Vlaams Theater Instituut à Bruxelles, les Archives de la Ville de Gand et d'Anvers et, à Paris, le Musée de la Musique (Cité de la Musique), la Bibliothèque-Musée de la Comédie Française, l'Institut National de l'Audio-visuel, la Bibliothèque Nationale de France (département des arts et du

spectacle), et enfin la Bibliothèque-Musée de l'Opéra de Paris.

- Déterminer les besoins particuliers aux différents groupes de futurs utilisateurs du Théâtre Royal de la Monnaie, leurs centres d'intérêt, les questions auxquelles ils sont appelés à répondre, en interviewant les membres du personnel de la direction musicale, du service de communication et presse, du planning artistique, des archives, de la dramaturgie, du service technique et du service éducatif. Les programmes informatiques spécifiques développés par certains de ces bureaux ont également été analysés.
- Etudier et caractériser les différents types de documents utilisés actuellement ou l'ayant été par le passé à la Monnaie, ce qui nous a conduit à la classification suivante:

document audiovisuel

document iconographique

affiche
dessin
maquette
matériel scénique (costume,
décor et accessoire)
photo

document texte

biographie
brochure publicitaire
brochure éducative
calendrier
courrier
livre
livret
partition
périodique
programme

- Elargir et compléter cette investigation à l'aide d'ouvrages spécialisés publiés sur des sujets comme le Théâtre Royal de la Monnaie lui-même, l'histoire de la musique, du théâtre, du ballet et du

costume, ainsi qu'à l'aide de catalogues d'expositions de différents types d'oeuvres d'art.

- Exploiter les formats recommandés par UNIMARC (Universal Machine-readable Catalogue Format) et ISBD (International Standard Bibliographic Description) (6,7).

4. MODELISATION DU SYSTEME

4.1 Recensement des entités

La détermination des entités, c'est-à-dire des concepts importants à représenter dans la base de données, est dictée par les grandes classes thématiques sur lesquelles reposent la subdivision et la répartition du travail au sein de l'institution.

Dans ce cadre, une première distinction importante s'impose dès le départ de l'analyse entre trois entités proches et souvent confondues, l'oeuvre, la production et la représentation (8,9).

- Une *oeuvre* est une pièce unique, ouvrage littéraire, musical ou chorégraphique, telle qu'elle a été écrite ou composée pour la première fois par son (ses) créateur(s).
- Une *production* correspond à l'interprétation (scénique) d'une oeuvre ou de partie(s) d'oeuvre(s) préexistante(s). Elle résulte d'une activité artistique consistant à maîtriser et agencer tous les éléments de la représentation - l'espace, le jeu, les costumes, les décors, la lumière, le son - du point de vue directeur du metteur en scène. Elle aboutit à la transmutation de l'écriture, à partir des virtualités qu'elle offre, vers une ordonnance concrète d'objets, de personnes, de sons et de mouvements.

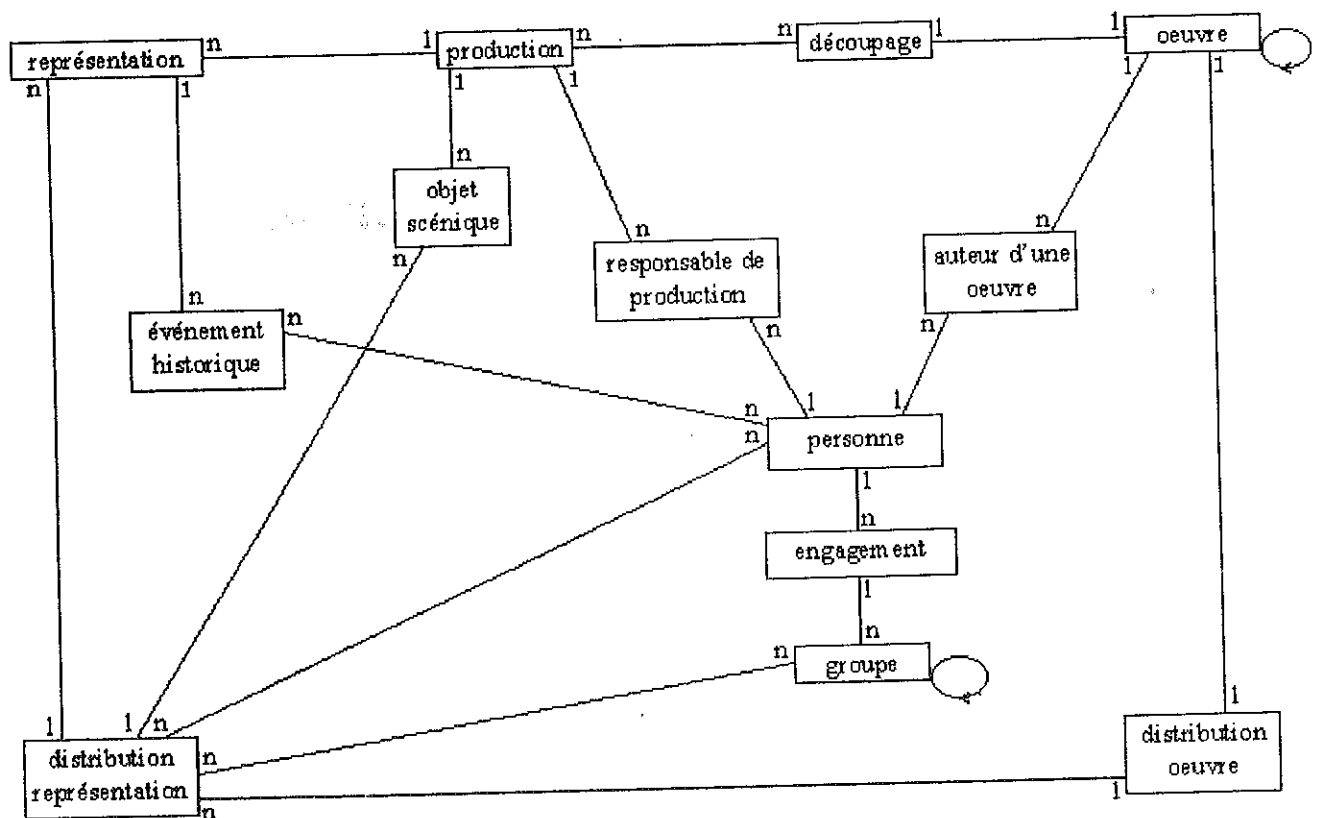
- Une *représentation* enfin est une incarnation, un accomplissement de la présentation scénique de l'oeuvre par ses interprètes, pouvant se reproduire un nombre indéterminé de fois. Remarquons que la distribution de la représentation peut légèrement différer de celle de l'oeuvre originale en fonction des choix du metteur en scène et/ou du chef d'orchestre.

Les autres éléments que nous avons sélectionnés à titre d'entités principales représentent les personnes, les groupes de personnes, les découpages et distributions d'oeuvres, les décors, acces-

soires et costumes, ainsi que les événements historiques associés à certaines représentations. Une série de documents textes, iconographiques et audiovisuels peuvent être liés à différents enregistrements, mais nous ne rentrerons pas ici dans le détail de leur description.

4.2 Schéma des relations existant entre ces entités

La base de données peut être schématisée selon l'approche « entité - association » (10)



A chaque entité correspond une table (ou tableau) dans lequel sont répertoriées les valeurs de différents attributs (ou propriétés) pour chaque occurrence.

Une relation établit une correspondance entre les valeurs de deux attributs appartenant à des entités distinctes. Par exemple, un des attributs de la PRODUCTION sera le « Titre de l'oeuvre jouée »,

correspondant à l'attribut « Titre » de l'OEUVRE.

Ces relations peuvent être de quatre types :

- type un à un (un enregistrement de la table A ne peut correspondre qu'à un enregistrement de la table B), symbolisé par une ligne 1-----1,

- type un à plusieurs (un enregistrement de la table A peut correspondre à plusieurs enregistrements de la table B), symbolisé par une ligne 1-----n,
- type plusieurs à plusieurs (plusieurs enregistrements de la table A peuvent correspondre à plusieurs enregistrements de la table B), symbolisé par une ligne n-----n,
- type récursif (un enregistrement peut correspondre à un ou plusieurs autre(s) enregistrement(s) d'une même table), symbolisé par une boucle. Par exemple, une oeuvre peut être l'arrangement ou la retranscription d'une autre oeuvre, tout comme un groupe peut faire partie d'un autre groupe.

4.3 Détermination des attributs caractérisant chacune des entités

L'ensemble des attributs intéressants

et nécessaires pour la description des différentes entités a été retenu, sans toutefois rechercher l'exhaustivité. Il est clair en effet qu'au plus la base contient de champs à remplir, au plus lourd, voire fastidieux, devient le travail d'introduction des données par les utilisateurs.

D'une part, certains de ces champs sont destinés à ne contenir que des valeurs extraites d'un thésaurus (la structure et le contenu du thésaurus feront l'objet d'une publication ultérieure), afin de normaliser et contrôler le contenu de la base de données.

D'autre part, le système gère des champs aux valeurs multiples, ainsi que les liens réalisés à partir de champs communs entre différentes entités.

Dans le tableau qui suit, le type de données que peut contenir un champ est spécifié de la manière suivante :

<u>spécification</u>	<u>signification</u>
TA	une valeur extraite du thésaurus
texte	texte
y/n	valeur booléenne
PG	texte polyglote, pouvant contenir plusieurs langues
date	date
num.	valeur numérique
heure	heure

4.4 Principales entités et leurs attributs

Nous ne reprenons ici que les attributs primaires des entités, et non pas toutes

les clefs externes nécessaires aux relations et déductibles du schéma précédent.

<u>entité générique</u>	<u>entité spécifique</u>	<u>attribut</u>	<u>type</u>	<u>explication, exemple</u>
personne		nom prénom fonction date naissance date décès adresse	texte texte TA date date texte	ex: compositeur, pianiste
groupe		nom fonction adresse	PG TA texte	ex: La Monnaie, De Munt ex: maison d'opéra, orchestre symphonique
engagement d'une personne au sein d'un groupe		date début date fin fonction	date date TA	fonction de la personne dans le groupe
oeuvre		titre original de l'oeuvre sous-titre original date de la première théâtre de la première ville de la première genre thème style arrangement de partie de	texte texte date texte TA TA TA TA renv. renv.	Die Zauberflöte K620 renvoi vers une autre oeuvre renvoi vers une autre oeuvre
auteur d'une oeuvre		responsabilité	TA	ex: compositeur, librettiste, traducteur
production		titre de production date de la première type de première langue de production genre	PG date TA TA TA	ex : création mondiale ex : italien, allemand ex : opéra
responsable de production		responsabilité	TA	ex : directeur musical, metteur en scène, décorateur, costumier
représentation		saison date heure lieu	date date heure TA	indique le théâtre ou la salle où a lieu la représentation
découpage d'une oeuvre		partie numéro titre de la partie	TA texte texte	ex : récitatif, air ex : 4 « O zittre nicht, mein lieber Sohn »
distribution d'une oeuvre		personnage description personnage voix personnage soliste	PG PG TA TA	ex : Papageno ex : oiseleur, vogelvanger ex : baryton englobe musicien, chanteur, danseur

distribution d'une représentation		nombre de solistes groupe	num. TA	englobe chœur, orchestre, corps de ballet ex : violon, ténor
		type de participant du groupe	TA	
		nombre de participants du groupe	num.	
événement historique		directeur musical	TA	indique des rôles rajoutés, non originaux
		autre		
objet scénique (costume / décor)	décor	titre	PG	ex : Gala en l'honneur de ... , Gala terre van...
		description	texte	
		type	TA	ex : partie de costume
		origine fabrication	TA	ex : atelier costume
		nom	TA	ex : manteau, capuchon, militaire
		finition	TA	ex : épaulettes, poche
		couleur	TA	ex : brun, noir
		matériau	TA	ex : laine
		style	TA	ex : empire
		région géographique	TA	ex : France
		annotations	texte	
		rangement	texte	
		objet	y/n	indique le lieu où la pièce est stockée indique si une partie de décor est un objet en 3 dimensions ou une représentation plane
dimensions	texte	ex : 50 x 150 x 150		
poids	num			
technique	TA	ex : moulage, peinture		
effet spécial	y/n			

4.5 Liaison de documents

Chaque production est source de quantité de documents comme affiches, croquis de costumes, maquettes de décors, biographies d'artistes, programmes de spectacles, photos, enregistrements sonores et vidéos, articles de presse, publications, échanges de correspondance etc..., qui constituent autant de précieux témoignages sur l'activité de l'institution.

Du point de vue de l'archivage, il est prévu d'enregistrer une notice concernant chacune de ces pièces, tant pour les nouvelles productions que pour celles du passé qui sera progressivement récupéré.

Cette représentation, basée sur les recommandations ISBD et UNIMARC, varie d'après les types de documents, eux-mêmes répartis selon les trois grandes catégories mentionnées plus haut (audiovisuelle, iconographique ou texte). Elle comprend une description générale du document, la description détaillée et le signalement de la localisation physique de chaque exemplaire, de manière à permettre de le retrouver et de le visualiser rapidement. Elle peut également être reliée à des enregistrements de différentes entités ayant engendré le document en question. Par exemple, un croquis de costume sera relié à la production pour laquelle il a été dessiné,

ainsi qu'au personnage auquel il est destiné.

D'autre part, la digitalisation d'une grande partie des originaux sera également réalisée et intégrée dans la base de donnée à titre d'illustration.

5. CONCLUSIONS

La mise en oeuvre d'une telle analyse et l'application qui en résultera permettront de satisfaire un grand nombre de besoins très variés, émanant de plusieurs types d'utilisateurs, d'autant que l'exploitation des techniques Internet pour la consultation de la base, par le biais d'un browser, assurera l'ouverture du système vers l'extérieur (11).

A un premier niveau et dans un but publicitaire, des informations concernant le calendrier et les programmes de l'institution peuvent être portées à la connaissance d'un large public, voire même des organismes touristiques, et leur permettre de planifier et réserver des spectacles.

A un niveau plus spécifique, mais toujours de vulgarisation, un but pédagogique peut être atteint.

Le thésaurus, d'une part, offre des notions sur la classification des instruments, les types de voix, les genres musicaux etc...

D'autre part, le contenu même de la base de données fournit des informations générales sur l'histoire des oeuvres ou des productions, leurs auteurs et compositeurs, les responsables de production, les dates et lieux de création etc...

Des renseignements d'intérêt très spécialisé, pour étudiants ou chercheurs dans des domaines tels que l'histoire de l'art ou les sciences humaines, seront également accessibles, répondant à des questions pointues du style « qui fut chef d'orchestre à la Monnaie durant telle saison ? », « où et quand fut créée la Flûte Enchantée ? - quand fut-elle représentée à la Monnaie ? », ou encore « quelles étaient les fonctions de Monsieur X ? ».

La liaison de différentes catégories de documents digitalisés à chacune des entités de la base de données, fera du système un véritable outil multimédia richement représentatif de la réalité permettant d'illustrer un grand nombre de sujets.

D'autre part, certains dossiers d'usage strictement interne, pourront n'être consultables que par les services responsables, pour une période déterminée ou de façon permanente.

Cette démarche, offrant un instrument convivial de recherche et de maîtrise de l'information, s'inscrit naturellement dans la politique générale d'apprentissage de notre époque basée sur les nouvelles technologies (12).

Enfin, nous croyons que l'étendue et la normalisation de l'information enregistrable dans la base de données ainsi que son aspect multilingue la rendront facilement généralisable. Notre système pourrait dès lors servir au départ de prototype, puis s'implanter dans d'autres maisons de spectacle, ce qui aboutirait à une standardisation de la structuration des données et faciliterait les échanges et la communication.

REFERENCES

1. *Voyage dans la cité de la Musique* - Isabelle PERRIAULT - Archimag, 1997, n° 101, p 38-39.
2. *La bibliothèque du 7^{ème} Art ouverte au public* - Laurence BRIOT - Archimag, 1997, n°101, p.5.
3. <http://www.icom.org/francais.html>
4. <http://www.nmaa.si.edu/deptdir/pubsub.cimipress.html>
5. *Object-Oriented Analysis* - Peter COAD & Edward YOURDON, Yourdon Press Computing Series, Prentice Hall, 1990, ISBN 0-13-629122-8
6. *Manuel technique de catalogage et de codage* - CCF/BIEF, 2^{ème} édition rev. et corr., 1993, ISBN 2-921420-08-2.
7. *Guidelines for the application of the ISBDs to the description of components parts* - IFLA Universal Bibliographic Control and International MARC Programme, British Library Bibliographic Services, London, 1988, ISBN 0-903043-50-5.
8. *Dictionnaire encyclopédique du théâtre* - Michel CORVIN - Ed Bordas, Paris; 1991.
9. *Dictionnaire du théâtre* - Patrice PAVIS - Messidor, Ed Sociales, Paris ; 1987.
10. *Fundamentals of database systems* - Elmasri & Navathe - II edition - The Benjamin / Cummings Publishing Company, Inc, 1994, ISBN 0-8053-1753-8.
11. *Intranet : Présentation technique et perspectives* - Philippe MARTIN - Documentaliste - Sciences de l'information, 1996, Vol 33, n° 4-5.
12. *Pour une culture de l'information : les centres de documentation à visée pédagogique ; les CDI, un « cas d'école »* - Michèle MOLLARD - Documentaliste - Sciences de l'information, 1996, Vol 33, n° 6.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Monsieur M. VANDEUR pour la lecture critique et les remarques constructives qu'il a portées à cet article.

* * *

A B S T R A C T S

* LIVRES PARUS

1. « Management des Bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public » - Thierry GIACCOPONI et Pierre CARBONE - ELECTRE, Editions du Cercle de la Librairie, (Paris) - Collection Bibliothèques - 1997 - 264 p. - 250 FF (+ port) - Format : 17x24 cm - ISSN 0184-0886 - ISBN 2-7654-0669-3.

Pour affronter les difficultés de leur mission et assurer la continuité de leurs collections, les bibliothèques publiques et universitaires doivent développer une vision prospective, proposer des choix, se donner des objectifs, contrôler donc rationaliser leur gestion, s'auto-évaluer et pouvoir rendre compte de leurs résultats.

Ce livre veut être un guide aux cadres des bibliothèques afin d'atteindre ces buts, et prône un management public rapprochant la mission de service public et les outils / méthodes d'une gestion moderne.

Le livre est articulé autour de sept grands chapitres :

- I. Politique de la bibliothèque - (p. 13-52).

Fixation du cadre général des valeurs et missions des bibliothèques.

- II. Fonctions de management des organisations publiques et les bibliothèques - (p. 53-82).

Description des fonctions au sein d'une bibliothèque.

- III. Définir les orientations et les objectifs - (p. 83-116).

Analyse des environnements (politique, juridique, culturel, ...) de la bibliothèque, diagnostic, définition des objectifs.

- IV. Définir les choix stratégiques en matière d'organisation - (p. 117-158).

Recherche de la cohérence dans les collections, les catalogues et les services offerts au public. Il faut pour cela construire l'organisation et les circuits internes.

- V. Programmer les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs - (p. 159-190).

A tous les niveaux : financier, humain, matériel.

- VI. Mettre en œuvre - (p. 191-224).

La mise en œuvre des objectifs et des ressources nécessite une gestion des relations avec la tutelle et la population, une adaptation des ressources humaines et financières, bref un pilotage au quotidien qui doit rester fidèle aux objectifs stratégiques.

- VII. Évaluer et contrôler - (p. 225-256).

Normes d'évaluation, indicateurs de performances, tableau de bord : ce chapitre explique comment mesurer la qualité. (M.L.)

2. Intranet : un nouvel outil de communication au sein de l'entreprise - Nathalie SERVANCX - Editions du C.L.P.C.F. et Academia-Bruylant (Louvain-la-Neuve) - Collection Rencontres de Bibliothéconomie - 8 - 1997 - 58 p. - 60 FF - ISBN 2-87209-465-2.

L'auteur n'est pas une spécialiste de l'informatique; elle est licenciée en Histoire de l'Art et diplômée en Sciences du Livre de l'Université Catholique de Louvain. Est-ce pour cela que cet opuscule, s'il ne paie pas de mine, va à l'essentiel, sans s'engluer dans des méandres technologiques trop souvent éloignés des préoccupations des utilisateurs.

Après avoir décrit et défini la technologie d'un Intranet, l'auteur témoigne de son expérience de la mise en place d'un tel système en entreprise et nous livre les questions indispensables qu'il nous faut poser et les directives qu'il nous faut respecter avant de créer et de rendre efficace notre propre diffusion d'information par ce biais.

Ainsi à la question de savoir s'il faut gérer centralement les Intranets, une piste est ouverte par Nathalie SERVANCX qui propose d'offrir aux utilisateurs des espaces de liberté comme sur Internet tout en gérant de façon rigoureuse et plus centralisée l'information vitale. Bref, un petit outil facile à lire et très instructif. (G.D.)

3. Du CD-ROM à la numérisation : développer les documents numériques en bibliothèque - Institut de Formation des Bibliothécaires - (Villeurbanne) - sous la direction de Jean DUCHARME avec la collaboration de Emmanuel COLIN, Annie COISY, Pierrette CASSEYRE, Joëlle PINARD, Dominique ROUILLARD, Luce-Marie

ALBIGES, Yvette WEBER - Collection : La Boîte à Outils - 1997 - 172 p. - 150 FF - ISSN 1259-4857 - ISBN 2-910966-04-6.

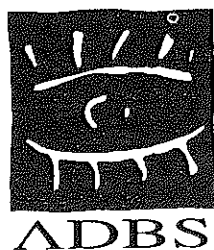
Cet exemplaire nouveau de la collection Boîte à Outils rassemble, autour du thème de la numérisation, plusieurs auteurs qui nous proposent, au travers des possibilités d'exploitation et d'usages variés, un mode d'emploi de cette technologie qui ne cesse de se développer, que ce soit en « cédéroms » ou en banques d'images.

Cette collaboration de plusieurs professionnels permet une mise au point riche d'un vécu certain. Un mémento très pratique retrace les étapes à suivre pour numériser; là, petite lacune, quelques explications sur les contraintes techniques imposées e.a. par le logiciel de gestion d'images, les volumes nécessaires ... auraient été très utiles.

Nous devons tous être conscients que l'avenir tant en bibliothèque qu'en entreprise va dans le sens de la numérisation de tous les documents existants pour les rendre accessibles en réseau (interne, Internet, Intranet) à chacun et à tout moment.

Dans l'ensemble des textes, une constante prédomine : le rôle de médiateur du bibliothécaire est primordial et même renforcé, il devra sélectionner, analyser l'information et surtout former les utilisateurs. (G.D.)

*
* *

* PUBLICATIONS DE L'ADBS

Publications parues,
en vente à l'ADBS

1. Economie de l'information spécialisée : valeur, usages professionnels, marchés - Daniel CONFLAND - Collection Sciences de l'information, série Etudes et techniques - 1997 - Juin - 348 p. - 300 FF - ISBN 2-901046-99-1.

La compétitivité des entreprises dépend aujourd'hui de leur aptitude à maîtriser les usages professionnels de l'information. Reconnaître et promouvoir ce rôle majeur de l'information spécialisée dans l'économie moderne impose de mieux cerner l'économie de l'information : or, ne serait-ce qu'en raison de son appartenance à l'immatériel et parce qu'elle s'incorpore à d'autres biens, l'analyse et la mesure économiques de l'information restent difficiles.

Le concept de *valeur* est ici central, qui comprend les notions fondamentales de coût-avantages, de pertinence et de qualité. Le rôle des *organisations*, lui aussi, est primordial, qu'il s'agisse de leurs capacités à adopter un style de management favorable aux flux ou de mettre en place des structures informationnelles efficaces. A cet égard, les questions de marchandisation et d'industrialisation de l'information spécialisée ne peuvent être dissociées de celles de ses modes d'intégration dans l'entreprise. Quant à l'évolution de ce *marché* des produits et services, elle est aussi déterminée par les facteurs de cohérence et d'intégration qui sous-tendent le développement des *technologies*. Le dynamisme, enfin, du marché et de la con-

sommation dépend d'une approche désormais centrée sur l'utilisateur : sous réserve d'une adaptation des formations à ces nouvelles compétences, la personnalisation de la médiation documentaire pourrait y jouer un rôle essentiel.

Une approche synthétique de l'économie de l'information spécialisée peut progresser dans deux directions : l'une concerne l'intelligence économique dont la démarche, à la fois stratégique et opérationnelle, peut être qualifiée d'*info-globalisme*; inscrite dans le champ de la Recherche, la seconde vise à renforcer le cadre théorique par la fertilisation croisée des apports des Sciences de la gestion et du management et des Sciences de l'information.

(L'ABD dispose d'un texte un peu plus détaillé).

2. La synthèse : produit documentaire et méthode pédagogique : Agnès CARON, en collaboration avec Arlette BOULOGNE - Collection Sciences de l'information, série Etudes et techniques - 1997 - Mai - 208 p. - 230 FF - ISBN 2-901046-97-5.

La production de documents de synthèse tend à devenir une activité prioritaire dans l'entreprise. Nombreux, en effet, sont les professionnels quotidiennement confrontés au problème de la gestion et de l'analyse d'un volume croissant de données. L'information est désormais « à portée de main », accessible à tous sur de multiples supports : il n'en faut pas moins maîtriser et traiter rapidement cette matière première en l'adaptant à ses propres besoins. Pour ce faire, il est nécessaire de créer des produits synthétiques à forte valeur ajoutée, véritables outils de réflexion et d'action pour l'entreprise.

S'il existe déjà de nombreuses publications préparant à l'épreuve de note

de synthèse aux concours et examens, il n'y en a guère qui traitent de la synthèse comme instrument de travail dont la maîtrise est utile tout au long de la vie sociale et professionnelle : voici un guide méthodologique et pratique, destiné à tous les professionnels - documentalistes ou non - chargés, dans leur structure de travail, de produire des synthèses. Cet ouvrage dresse un panorama des types de synthèses existants, propose une méthode adaptée aux pratiques professionnelles, présente de nombreux exemples d'organismes producteurs de synthèses ... Il intéressera tous les acteurs de la vie professionnelle qui doivent faire de la synthèse un atout de leur réussite.

3. La gestion de l'information en entreprises: enquête sur l'oubli, l'étourderie, la ruse et le bricolage organisés - Béatrice VACHER - Collection Sciences de l'information, série Recherches et document - 1997 - Juin - 231 p. - 190 FF - ISBN 2-84365-003-X.

L'étude combinée des discours et des pratiques en entreprises révèle deux tendances opposées en matière de gestion de l'information : d'une part l'impersonnalité et l'automatisation, qui conduisent à un cloisonnement entre les acteurs, et d'autre part la continuelle adaptation d'outils en fonction d'usages, qui amène les différents protagonistes à coopérer.

Cet ouvrage analyse quatre cas d'entreprises françaises illustrant ces deux tendances. Dans les deux premiers, des spécialistes de la gestion documentaire ou des ordinateurs bien programmés sont censés assurer le relais entre les producteurs d'information et les utilisateurs; en pratique, chacun détourne les systèmes d'information pour un usage local, mais ces « bricolages » restent

invisibles ou sont condamnés. Dans les deux derniers cas, la production, l'utilisation et la gestion de l'information sont distribuées entre les acteurs en fonction des besoins et des potentiels, sans préjuger de leur statut ou de leur spécialité; une coopération, non dépourvue de conflits, s'instaure alors entre des personnes aux points de vue multiples.

Ces observations montrent d'une part le poids d'une culture fondée sur la logique rationnelle et la logique de l'honneur, d'autre part le poids des contextes de l'action et de l'influence d'individus à forte personnalité. Dans les premiers cas, la spécialisation est censée être efficace et les tâches nobles de traitement stratégique de l'information ne doivent pas être confondues avec les tâches viles de « manutention » de cette information. Dans les seconds, ces influences culturelles laissent une large place à l'action de rapprochement entre les personnes menée par ceux que l'on pourrait appeler des médiateurs vigilants et rusés. Plus les contextes d'action sont imprévisibles et porteurs de danger pour l'organisation, plus l'influence de ces médiateurs est grande.

4. Recherche d'informations sur l'Internet : outils et méthodes - Jean-Pierre LARDY - Collection Sciences de l'information, série Recherches et documents - 3e édition - 1997 - Mai - 118 p. - 175 FF - ISBN 2-84365-000-3.

L'extraordinaire foisonnement d'informations accessibles sur l'Internet, l'extrême facilité de se connecter à de multiples sources ne doivent pas dissimuler les difficultés auxquelles l'utilisateur est régulièrement confronté sur ce réseau : comment identifier l'outil qui lui permettra le mieux de trouver l'information qu'il recherche, et comment utiliser correctement cet outil ? Après un rappel des

modes de diffusion de l'information sur le réseau, Jean-Pierre LARDY expose dans cet ouvrage les méthodes et présente les outils les plus utilisés et les plus performants de recherche dans Internet : recherche par type de services, outils humains et outils automatiques de recherche ... L'offre d'information sur Internet est très riche, elle évolue constamment et très rapidement. Il a donc fallu faire ici des choix, et il faut tenir ce document constamment à jour : régulièrement actualisé et réédité sous cette forme imprimée, il est également diffusé en version électronique sur le serveur web de l'ADBS (<http://www.adbs.fr>).

* RELEVES DANS :

1. AIDA INFORMAZIONI, 1997, V 15, n° 2-aprile-giugno :

- I principali motori di ricerca in lingua italiana - (p. 1-13).
Si auparavant, il était malaisé d'affronter des interfaces en langue anglaise et de se débrouiller parmi les directory du Web, aujourd'hui par contre, existe la possibilité d'utiliser des moteurs de recherche en langue italienne, qui permettent d'interroger non seulement des sites italiens mais aussi des sites repris dans le World Wide Web. Outre les coordonnées de 9 de ces sites, on en donne les principales caractéristiques. (J.H.)

2. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 1997, V 9, n° 77, marzo :

- Dans le dossier du mois intitulé « Information - nouveaux outils, nouveaux réseaux », épinglons les articles suivants :
 - l'un relatant une expérience de catalogage coopératif des bibliothèques publiques de l'Etat (p. 44-50);

- un second faisant état de considérations sur la conversion rétrospective (p. 56-58);
- un autre encore analysant l'automatisation des bibliothèques dans le cadre de l'enseignement de la bibliothéconomie (p. 64-65). (J.H.)

3. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 1997, V 9, n° 78, abril:

- Signalons en particulier le dossier consacré au « Marketing para Bibliotecas » - (p. 32-65).

4. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 1997, V 9, n° 79, mayo y n° 80, junio:

- Dans ces deux numéros, le dossier mensuel dénommé « Conservacion del material bibliotecario », survole les raisons qui militent en faveur de la préservation du matériel bibliographique, les causes de la détérioration de celui-ci, ainsi que les moyens ou techniques que l'on peut envisager pour y porter remède. (p. 44-65 et p. 27-64). (J.H.)

F I D N E W S

* VUS DANS « FID NEWS BULLETIN » :

- 1997, V 47, n° 4, april :

- Facing up to dilemmas : conflicting ethics and the modern information professional - M. HILL - (p. 107-117).

Deux catégories de comportement éthique touchent le professionnel moderne de l'information. La première,

la plus fréquemment citée, comprend les principes qui suscitent le travail pour le bénéfice et la prospérité de la société. C'est l'éthique « des jours spéciaux ». La seconde se base sur les principes régissant les pratiques du travail courant. C'est l'éthique « de tous les jours ». Cette dernière est développée dans l'article présenté. Celui-ci fait ressortir les oppositions quotidiennes entre les différents principes de l'éthique. Faut-il ou non définir un code de comportement professionnel ? La réponse est oui et cela en vue de défendre le droit d'agir de façon professionnelle. (J.H.)

* **NEW PUBLICATIONS** (FID, THE HAGUE, NETHERLANDS) :

- **From classification to « Knowledge Organization » - DORKING revisited or « Past is prelude » :**

Cette publication veut commémorer via des réimpressions les 40 ans séparant les Conférences de Dorking (1957) et Londres (1997) sur la recherche en classification -

Edited by Alan GILCHRIST.

Elle éclaire certains développements dans le domaine de la classification et de l'organisation de la connaissance et souligne les changements fondamentaux survenus dans la théorie en 40 ans.

Chaque article ci-dessous est suivi de ses auteurs et de l'année de première impression.

1. The need for a faceted classification as the basis of all methods of IR (memo of the Classification research group, 1957)
2. Classification in IR : the twenty years following Dorking (E.J. COATES, 1978)

3. Structure and function in retrieval languages (B.C. VICKERY, 1971)
4. Knowledge representation : a brief review (B.C. VICKERY, 1986)
5. Natural language processing for IR (D.D. LEWIS, K. SPARCK JONES, 1996)
6. The testing of index language devices (C.W. CLEVERDON, J. MILLIS, 1963)
7. Indexing & retrieval performance : the logical evidence (D. SOERGEL, 1965)
8. Reflections on TREC (K. SPARCK JONES, 1995)
Cet exposé traite du programme Text Retrieval Conferences, il envisage sa structure, caractérise ses méthodes d'indexation et de recherche)
9. On information science (C. KEREN, 1984)
10. Brief communication : a note about information science research (G. SALTON, 1985)
11. Unanswered questions in the design of controlled vocabularies (E. SVENONIUS, 1986)
12. Needs for research in indexing (J.L. MILSTEAD, 1994)
13. Intelligent text processing, and intelligence tradecraft (M.L. WEINER, E.D. LIDDY, 1995)
14. Advanced searching : tricks of the trade (P. ZORN, M. EMANOIL, L. MARSHALL, M. PANEK, 1996)
(Description de quelques techniques de recherche, dans les moteurs de recherche Alta Vista, InfoSeek, Lycos et Open Text)

15. What do people want from IR (W.B. CROFT, 1995)

FID 714 - 1997 - 185 p. - Occasional paper 14 - ISBN 92-66-00-714-5.

(Free to all FID National Members - Sold as FID publication : Member - 45 NLG - Non Member = 60 NLG - excl. Handling costs). (M.L.)

* * *

NOTE AUX AUTEURS

Le Comité de Rédaction des Cahiers de la Documentation publie des articles originaux écrits soit dans l'une de nos trois langues nationales, soit en anglais; les articles proposés doivent traiter de problèmes liés aux sciences de l'information. Les textes des exposés prononcés dans le cadre des activités de l'Association Belge de Documentation seront le plus souvent repris.

Pour autant que faire se peut, ces textes soumis pour publication pourront être dactylographiés ou mémorisés sur diskette 3 1/4" en traitement de texte (par ex. WP ou Word, PC ou Mac). Ils respecteront une marge à droite et à gauche de 3 cm, sur le recto de format A4 (297 x 210 mm) et une numérotation séquentielle. Les articles ne devraient pas dépasser 12 pages, annexes, figures, tableaux compris.

La première page verra figurer les noms, prénoms, titres et attaches professionnelles suivis du titre et du résumé du texte. Cette synthèse, limitée à 250 mots, et le titre doivent être complétés de leur traduction en anglais.

Les notes infrapaginales et les références bibliographiques seront numérotées en continu et reprises sur des feuillets séparés. Les notices bibliographiques complètes pourraient s'inspirer des exemples suivants :

- a. Livre :
AITCHISON J., GILCHRIST A. - Construire un thésaurus
Paris, ADBS, 1992 - 217 p.
- b. Article de périodique :
POMART P.D. - Georges Pérec et la documentation. Questions à notre métier.
Documentaliste, n° 6, 1992, p. 243 - 249.

Le Comité de Lecture se réserve le droit d'effectuer des retouches mineures aux textes sans en avertir les auteurs, afin de maintenir une certaine homogénéité à la revue.

Chaque auteur recevra trois exemplaires du numéro auquel il aura contribué.

NOTA VOOR DE AUTEURS

Het redactiecomité van de Bladen voor de Documentatie publiceert originele artikelen gesteld ofwel in een van onze drie landstalen, ofwel in het Engels. De aangeboden artikelen moeten handelen over problemen die verband houden met de informatiewetenschappen. Meestal zullen de teksten van de uiteenzettingen, gehouden in het kader van de activiteiten van de Belgische Vereniging voor Documentatie, worden overgenomen.

De ter publicatie aangeboden teksten mogen, voor zover dat mogelijk is, worden getikt ofwel op een diskette 3 1/4" staan (mogelijkheden : WP of Word, PC of Mac). Ze komen voor op een enkele zijde van genummerd A4 formaat (297 x 210 mm), waarbij links en rechts een marge van 3 cm wordt gelaten. In principe mogen de artikelen, bijlagen, figuren en tabellen inbegrepen, niet meer dan 12 bladzijden beslaan.

Op de eerste bladzijde dienen de naam, voornaam, titels en beroepsbindingen voor te komen, gevolgd door de titel en de samenvatting van de tekst. Van de synthese, die niet meer dan 250 woorden telt, en van de titel wordt een Engelse vertaling bijgevoegd.

De voemoten en de bibliografische verwijzingen moeten doorlopend genummerd zijn en op afzonderlijke bladen staan. Voor de volledige bibliografische mededelingen kan men zich laten leiden door de volgende voorbeelden :

- a. Boek :
SIEVERT E.G. - CD-ROM in netwerken - Vogin, Renkum, 1991 - 80 blz.
- b. Artikel uit een tijdschrift :
Van MARLE G. - Met Pica - Rapdoc project. Login, nr 2, 1992 - blz. 3 - 9.

Ten einde een zekere homogeniteit van het tijdschrift te bewaren, behoudt het leescomité zich het recht voor kleine aanpassingen in de teksten te brengen zonder de auteurs daarvan te verwittigen.

Elke auteur zal drie exemplaren ontvangen van het nummer waaraan hij heeft meegewerkt.



ASSOCIATION BELGE DE DOCUMENTATION

BELGISCHE VERENIGING VOOR DOCUMENTATIE

asbl créée le 21.3.1947
vzw gesticht op 21.3.1947

Membres individuels
Individuele leden

Membres collectifs
Aangesloten leden

Membres adhérents
Gewone leden

CONSEIL D'ADMINISTRATION
RAAD VAN BEHEER

Groupes de travail
Werk groepen

Assemblée Générale durant le 1^{er} trimestre
Algemene Vergadering tijdens de 1^{ste} trimester

Administrateurs - *Beheerders*

- Réunions d'information
Informatie vergaderingen

- Formation
Vorming

- Relations internationales
Membre belge de la FID et de l'ECIA
Internationale betrekkingen
Belgisch lid van het FID en van het ECIA

- Publications
Uitgaven

Cahiers de la Documentation
Bladen voor de Documentatie

ADB-Flash
BVD-Flash

Catalogue collectif de périodiques, Profil des Membres, Stages d'étudiants ...
Gezamenlijke catalogus van tijdschriften, Ledenprofiel, Studentenstages ...

CORRESPONDANCE
BRIEFWISSELING

Chée de Wavre - Waversesteeweg, 1683
Bruxelles 1160 Brussel
E-mail : ABD@synec-doc.be
URL : <http://www.synec-doc.be/abd-bvd>

C.C.P./ P.C.R.
G-Banque / G-Bank

000-0199748-25
210-0613229-47